



Communiqué de presse

100 millions d'€

Tel est le budget de programme annuel du DMP annoncé.

DMP : les industriels, maîtres d'œuvre des TIC Santé, saluent sa relance, mais s'interrogent sur ses conditions de mise en route

Paris, le 27 juin 2008 - Les déclarations lundi 23 juin dernier de Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre de la santé, de la jeunesse, des Sports et de la Vie associative, à l'hôpital Georges Pompidou sur le DMP recèlent plusieurs points positifs et avancées que les industriels du Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM) saluent.

Elles notent le développement d'un nouveau DMP, construit sur la base d'un périmètre différent, celui du volontariat.

Elles sont également l'occasion pour les industriels du SNITEM de poser des questions et de faire des propositions permettant de poursuivre dans la voie de la reprise en main du dossier.

Des interlocuteurs clairement identifiés pour une gouvernance des TIC Santé en France

L'inscription du DMP dans une stratégie nationale des systèmes d'information en santé s'inscrit dans la demande du SNITEM d'interlocuteurs « pilotes des projets ».

A ce titre, l'annonce de la création du Conseil National des Systèmes d'Information en Santé et de celle d'une agence unique fusionnant le GIP DMP et le GIP CPS ainsi que la partie interopérabilité du GMSIH (« ASIP ») s'avère une réelle avancée.

De même, l'association des industriels aux phases de réflexion, d'expérimentation et de construction ainsi que la reconnaissance de leur qualité de maître d'œuvre, dont ils détiennent la pleine expertise, est un facteur positif pour bâtir, notamment, le nouveau DMP.

Autres points positifs :

- la mise en place d'expérimentations sur le terrain, dont on peut penser qu'elle ne sera pas sans lien avec l'agence « ASIP »
- l'attribution d'un budget de programme pour le DMP (100 M€ par an)

Des questions et des propositions...

En parallèle de ces avancées fortes, le SNITEM s'interroge sur différents points et tient à faire connaître sa contribution :

- Quelle sera la composition du Conseil National des Systèmes d'Information en Santé ?
- Quelles seront les conditions de mise en place des expérimentations sur le terrain ?

Sur ce dernier volet, de nombreux projets pilotes ont été portés par les industriels dans la 1^{ère} version du DMP. Il serait intéressant de pouvoir exploiter les travaux entrepris. En effet, au-delà de la simple rentabilité des investissements financiers et humains déjà réalisés lors des premières phases du DMP, les solutions proposées par des industriels experts du domaine de la santé capable de corréliser l'offre technologique aux besoins en termes de pratiques médicales représentent une valeur ajoutée considérable pour relancer rapidement le DMP.

Contact Presse :

BV CONSEIL Santé

Laurent Mignon

France Coutin

Tél : 01 42 68 83 40

bvconseil@bvconseil.com



Communiqué de presse

Enfin, si le DMP est basé aujourd’hui sur le volontariat, il paraît important de pouvoir anticiper demain. En effet, le SNITEM espère qu’à moyen terme, le DMP sera ancré dans les pratiques afin que l’ensemble des français puissent bénéficier d’un dossier source d’optimisation de la qualité des soins et qu’un modèle économique puisse être bâti.

Contact Presse :

BV CONSEIL Santé

Laurent Mignon

France Coutin

Tél : 01 42 68 83 40

bvconseil@bvconseil.com